



Rapport sur le Monitoring des Violations et atteintes aux droits de l'homme commises au Burundi.

Période du mois de septembre 2020

Plan du présent rapport

- INTRODUCTION.
- ASSASSINATS ET ENLEVEMENTS.
- ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES.
- ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE.
- AUTRES VIOLATIONS
- CONCLUSION.
- RECOMMANDATIONS.

• INTRODUCTION.

La crise politico-sécuritaire que traverse le Burundi depuis avril 2015 continue d'alimenter les violations des droits de l'homme au détriment du peuple burundais qui en paie le lourd tribut alors qu'il aspire comme ailleurs à un Etat de droit. La tendance des violations des droits de l'homme documentées depuis le début de la crise politique en avril 2015 reste inchangée.

Il s'agit principalement des exécutions sommaires, des disparitions forcées, des arrestations et des détentions arbitraires, des actes de torture et des mauvais traitements qui continuent à être observés.

Les victimes de ces violations restent en majorité des opposants au Gouvernement et/ou au parti au pouvoir (le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie – CNDD-FDD) ou des personnes perçues comme tels : membres de partis politiques d'opposition (en particulier du Congrès National pour la Liberté(CNL),le parti fondé par l'ancien leader des FNL, Agathon RWASA et du Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie (MSD) , les sympathisants de groupes armés d'opposition , des burundais tentant de fuir le pays et de ce fait suspectés de rejoindre ces groupes , ou journalistes et membres d'organisations de la société civile. Les agents de l'Etat à l'instar des policiers, des agents du Service National de Renseignement (SNR) associés aux miliciens Imbonerakure jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, sont pointés du doigt comme les auteurs présumés de ces violations massives des droits de l'homme. L'impunité est devenue un mode de gouvernance au profit des auteurs présumés de ces violations qui semblent être à l'abri des poursuites judiciaires.

Les élections présidentielles, législatives et communales organisées en date du 20 mai 2020 ont été organisées dans un climat de peur suite aux actes de harcèlement à l'endroit des militants de l'opposition en particulier les membres du CNL. Cette seule journée du triple scrutin a vu des violations des droits humains notamment des arrestations arbitraires par centaine des membres du CNL surtout les mandataires politiques à travers tout le pays.

Nous avons aussi observé des cas d'emprisonnements, des cas de tortures et même des cas d'assassinats.

La commission des nations-unies d'enquête sur le Burundi a déploré dans ce rapport du 17 septembre 2020 que la situation des droits de l'homme ne s'est pas malheureusement améliorée, la Commission d'enquête n'a pas relevé de signes d'amélioration tangible de la situation des droits de l'homme malgré les déclarations à cet effet du nouveau chef d'Etat burundais. « A ce jour, nous constatons peu de changements positifs depuis l'entrée en fonction du Président Évariste Ndayishimiye », a déclaré le Président de la Commission d'enquête de l'ONU, Doudou Diène, lors de la publication de son quatrième rapport à Genève le 17 septembre 2020. Le Président de la commission suggère qu'il y ait « des transformations profondes et durables ».

Parmi « les facteurs de risque » mis en avant par les enquêteurs onusiens, le plus important reste « le rétrécissement continu de l'espace démocratique depuis 2015 ». Le rapport des forces n'a pas changé et désormais « le parti au pouvoir concentre les pouvoirs » à tous les niveaux dans « une proportion tout à fait inédite ». Dans ces conditions, l'opposition politique, la presse et la société civile n'ont plus vraiment la capacité d'agir comme contre-pouvoirs légitimes et demander des comptes au gouvernement burundais.

Les enquêteurs onusiens ne notent pas également de changements sur la « quasi-totale impunité » dont jouissent des responsables administratifs locaux et surtout les membres de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD, les « Imbonerakure ». Ces derniers sont encore les principaux auteurs de toutes ces violations, tout comme des agents du Service national de renseignement (SNR) et de la police et des autorités administratives locales.

A travers ses publications, ACAT-Burundi reste engagée dans un plaidoyer actif contre ces violations graves en collaborant notamment avec les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme dans l'espoir que les victimes ou leurs familles puissent exercer leur droit à porter plainte auprès des instances judiciaires qui garantissent un procès équitable.

Concernant la période couverte par le présent rapport **trente deux (32) cas** d'assassinats, **deux (2) cas** d'enlèvement, **nonante sept (97) cas** d'arrestations arbitraires et détentions illégales, ainsi que **neuf (9) cas** d'atteintes à l'intégrité physique, ont pu être répertoriés.

Malheureusement, dans la plupart des cas, les présumés auteurs ne sont pas inquiétés : des corps sans vie et pour la plupart non identifiés sont encore retrouvés dans différents endroits du pays comme : les rivières, les buissons ou dans des lieux non éloignés des habitations.

En plus, les cadavres trouvés sont vite enterrés par l'administration sans avoir été identifiés. Mais dans tout cela, s'il y avait une volonté de poursuivre les présumés auteurs, toutes les démarches seraient prises pour y arriver.

- **ASSASSINATS**

Les phénomènes d'assassinats et d'enlèvements deviennent de plus en plus récurrents au Burundi et se sont accrus surtout pendant cette période du processus électoral de 2020, la répression devient récurrente.

Ainsi pour cette période du mois de septembre 2020, l'Acat-Burundi a pu répertorier, **trente deux (32) cas** d'assassinats ainsi que **deux (2) cas** d'enlèvement.

1. En date du 02 septembre 2020, un corps sans vie suspendu sur un arbre a été découvert sur la colline KIVUZO, zone MAKABA dans la commune et province Ngozi. Ceux qui ont vu ce corps parlent d'une simulation de suicide fait par les assassins du moment que le corps de la victime présentait des blessures au niveau de la tête signe qu'elle a été assassinée puis suspendue sur cet arbre. La police dit avoir débuté des enquêtes pour connaître les présumés assassins ainsi que le mobile de ce meurtre.
2. En date du 04 septembre 2020, un militant du CNL connu sous le nom de MACUMI Juvénal a été tué à coups de gourdins par les imbonerakure dont SEKAMANA Oscar, NKURUNZIZA Sylvestre et de MISAGO Protais sur la colline MUKENKE en commune BWAMBARANGWE de la province KIRUNDO. Les présumés auteurs ainsi que l'épouse de la victime ont été arrêtés et détenus au cachot du commissariat communal pour enquête.
3. En date du 05 septembre 2020, une personne dont l'identité n'a pas pu être connue, a été assassinée lors des affrontements qui ont opposé un groupe d'hommes armés et des imbonerakure en patrouille sur la colline

KAGANO, zone RUSARENDA, en commune BUKEYE de la province MURAMVYA. Aucune enquête n'a été dirigée pour connaître l'identité de la victime.

4. En date du 06 septembre 2020, trois (3) personnes dont Léonidas NIBAYUBAHE, son épouse Thérèse HAGABIMANA et Frédence NAHIMANA, enseignante à l'école fondamentale de GISAGAZUBA, ont été tués par des hommes armés qui n'ont pas été identifiés qui ont menés une attaque sur la colline GISAGAZUBA, de la zone MARAMVYA en commune BURAMBI, province de RUMONGE.
5. En date du 08 septembre 2020, deux (2) corps sans vie ont été découverts dans le lac RWERU du côté de la zone de Masaka de la commune de GITERANYI en province MUYINGA par les militaires de l'Unité de la Marine militaire en patrouille dans cette localité. L'origine et l'identité de ces corps restent inconnues. Les corps ont été enterrés sur ordre des administratifs de la localité.
6. En date du 09 septembre 2020, un corps sans vie de NGENDAKUMANA BUPENDA a été découvert suspendu sur un arbre à l'aide d'une corde au chef-lieu de la commune de MUSIGATI en province BUBANZA. Les circonstances dans lesquelles cet homme est décédé ne sont pas encore élucidées.
7. En date du 10 septembre 2020, Jean Marie MBONIHANKUYE résidant à la 2ème avenue n° 63 du quartier et zone BUYENZI de la commune MUKAZA en mairie de Bujumbura, a été assassiné au cours d'une attaque à la grenade lancée par un inconnu dans son ménage. La police a annoncé avoir arrêté trois (3) personnes voisines de la victime pour des raisons d'enquête.
8. En date du 10 septembre 2020, six (06) personnes dont les identités ne sont pas encore connues ont été assassinées au cours d'une attaque menée par un groupe d'hommes armés en tenue militaire semblables que celles portées par les militaires burundais sur colline NYARUMANGA, en

commune MATONGO de la province KAYANZA. Aucune enquête n'a été fait pour connaître l'origine de ce groupe.

9. En date du 12 septembre 2020, Donatien BIGIRIMANA, un retraité ex fab de l'ethnie tutsi résidant dans la localité de NYANGUZU, colline GATSINDA de la commune NDAVA en province de MWARO a été tué à coup de machette par des imbonerakure qui l'ont attaqué dans son ménage vers 21h30. Ceux qui ont commis ce meurtre n'ont pas été arrêtés.

10. En date du 13 septembre 2020, un corps sans vie d'un homme du nom de Abdoul a été découvert dans sa maison située au quartier GIHWANYA en zone, commune et province de RUMONGE. La victime a été décapitée par sa femme du nom de INAMAHORO Nadia qui a pris fuite après le forfait. La police dit être à la recherche de la présumée assassin.

11. En date du 14 Septembre 2020, un corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Libère NSABIMANA originaire de la Colline MURUTA de la province de KAYANZA, a été découvert sur la Colline RUVUMU de la même Commune dans une plantation de thé. Selon des sources dans cette localité, la victime a été la cible la veille, des imbonerakure de cette contrée qui l'avaient battu sur ordre de BUSIMBO un de leurs chefs. Aucune enquête n'a été diligentée pour connaître la vérité sur ce meurtre.

12. En date du 14 septembre 2020, un corps sans vie de NIYERA Gordien, militant du CNL, âgé de 32ans a été retrouvé près de chez lui dans la localité de de RARO dans la zone et commune NYABIRABA de la province de Bujumbura. Selon les témoins ayant vu ce corps, la victime avait été égorgée et poignardée dans les hanches. Les présumés auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus.

13. En date du 16 septembre 2020, quatre (4) personnes dont HATUNGIMANA, un certain Lambert ainsi KAMOTERI, chef des Imbonerakure sur la colline KIGANZA, ont été assassinées sur les colline de GISAGAZUBA et KIGANZA, en zone de MARAMVYA, de la commune de BURAMBI en province RUMONGE par des hommes armés qui n'ont pas été identifiés, mais qui

selon des sources sur place, ces hommes en armes étaient habillés en tenues policières.

14. En date du 23 septembre 2020, un corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Grégoire MURYANGURARYANA a été découvert près de son domicile situé sur la colline de KIREHE, commune de BUHINYUZA de la province de MUYINGA. Les présumés auteurs ainsi que les mobiles de son assassinat ne sont pas encore connus.
15. En date du 23 septembre 2020, un élève de la 8ème année à l'école fondamentale de RUTYAZO, en commune KAYOKWE de la province MWARO, connu sous le nom de Pamela NIYOMWUNGERE, a été assassiné aux environs de 21h30 min par gens non encore identifiés, armés d'un fusil.
16. En date du 24 septembre 2020, un corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Déo HAVYARIMANA, natif de la commune de MUGAMBA, en province de Bururi, a été découvert près de la cathédrale Regina MUNDI en zone ROHERO, commune de MUKAZA, de la mairie de Bujumbura. Ceux qui ont vu le corps disent qu'il présentait de blessures au niveau de la tête.
17. En date du 24 septembre 2020, trois (3) jeunes hommes : Dieudonné Majambere, Epipode et Daniel Miburo originaires de la commune Nyamurenza dans la province de Ngozi ont été arrêtés par les imbonerakure, ligotés, battus puis remis successivement à l'administrateur de Buganda Pamphile Hakizimana et Venant Miburo chef des renseignements et ce dernier a donné l'ordre de les exécuter après un passage au cachot de police de BUGANDA. Cela s'est déroulé sur la colline RUSIGA de la commune de RUGOMBO en province de CIBITOKÉ. Les trois jeunes ont été accusés de commerce illégal de pagne et de collaboration avec la rébellion.

18. En date du 26 septembre 2020, une personne du nom de MAJAMBERE Prosper résidant sur la colline de GASHIMA de la commune de BUKEYE, en province de MURAMVYA, a été battu jusqu'à ce que mort s'en suive par les gens de la police du poste de commandement situé sur la colline RWABITSINDA dans cette même localité. La famille de la victime ignore le mobile de ce crime et a reçu des menaces plutôt afin qu'elle ne continue pas à demander ce qui a poussé à ce que le leur soit assassiné, mais elle demande que justice soit faite et que les auteurs de ce meurtre soient traduits devant la justice .

19. En date du 28 septembre 2020, un responsable local des imbonerakure sur la colline NGAFUMBEGETI de la zone BUTAHANA, commune MABAYI de la province de CIBITOKÉ connu sous le nom de Jean Claude NSHIMIRIMANA, a été assassiné par des gens non identifiés armés de fusil.

- **CAS D'ENLEVEMENTS**

1. En date du 21 septembre 2020, Jean-Claude NDUWARUGIRA, chauffeur à l'entreprise de construction dénommée SOGEA- SATOM, résidant en zone CIBITOKÉ de la commune NTAHANGWA en mairie de Bujumbura, a été enlevé par des gens non identifiés après avoir répondu à un appel téléphonique. Sa famille dit avoir cherché partout dans les cachots officiels sans succès et s'inquiète pour sa sécurité.
2. En date du 29 septembre 2020, Remy NIYOSABA, enseignant au collège GIHETA de la même commune en province de Gitega et originaire de la commune RUTOVU en province de BURURI a été enlevé par des hommes en tenue policière à bord d'un véhicule de type TI aux vitres teintés à l'endroit appelé KUKIRATO. Ces hommes l'ont embarqué vers une destination inconnue. Sa famille craint pour sa sécurité et demande que le leur soit libéré.

- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES**

Plusieurs cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales ont été opérés au cours de ce mois de septembre 2020. Cette chasse à l'homme dirigée contre les opposants ou supposés au Gouvernement actuel est conduite principalement par des miliciens Imbonerakure soutenus par les administratifs en vue de les traquer.

Ainsi pour cette période, **cent (100) cas** d'arrestations arbitraires et détentions illégales ont été répertoriés.

1. En date du 1er septembre 2020, deux (2) militants du CNL connus sous les noms de Pasteur NDUWIMANA et Ernest HATUNGIMANA, résidant sur la colline de MURAMBA, zone GATABO, commune KIGANDA en province MURAMVYA ont été arrêtés de nuit à leurs domiciles par des imbonerakure les accusant de complicité avec les groupes armés qui ont été signalé dans la localité dans la nuit du 29 août 2020. Ces militants du CNL arrêtés ont été remis le matin aux agents du Service national de renseignement (SNR) qui les ont conduits au cachot du commissariat provincial de police à MURAMVYA où ils sont détenus.
2. En date du 1er septembre 2020, quatre (4) personnes dont le chef de colline KIVUMU, commune MUGAMBA, province Bururi, connu sous le nom de NTAGUZA Boniface, son fils, IRAKOZE Bruce ainsi que ses deux travailleurs domestiques NTIHEMUKA et Bertrand NIYONZIMA ont été arrêtés par les agents de la police. Ils ont été conduits vers un endroit qui n'a pas été révélé aux familles des arrêtés. Ces familles dénoncent une chasse à l'homme sur base ethnique du moment que l'endroit dans lequel vivent toutes ces personnes n'a pas été affecté par l'insécurité.
3. En date du 1er septembre 2020, quatre (4) personnes dont Méthode NYABENDA, Venant MANIRAMBONA, Ferdinand NIYONGABO, ont été arrêté par le chef du service national de renseignement en province de MAKAMBA dans une fouille menée par les éléments de l'armée et de la police sur la colline et zone MUKUNGU de la commune NYANZA-LAC en province MAKAMBA. Les personnes arrêtées sont incarcérées au domicile du responsable provincial du SNR à MAKAMBA. Leurs familles craignent

pour leur sécurité physique du moment que cette prison n'est pas reconnue par la loi.

4. En date du 01er septembre 2020, Joseph NAHIMANA et Charles NIYONGABO, tous militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) vivant dans la localité de SARONGO zone RUYAGA en commune KANYOSHA de la province de Bujumbura ont été arrêtés par les agents de la police de protection des institutions(API) en sigle, accusés d'appartenir à une rébellion qui attaque la commune BUGARAMA de la province RUMONGE. Ils sont détenus dans les cachots du service national de renseignement à Bujumbura.
5. En date du 02 septembre 2020, quatre (4) militants du CNL, connus sous les noms d'Anicet BANGARYABAGABO, Benjamin KARIBU, Willy NDABAREMBEYE, Jules ARATABARUTSE vivant dans la localité de GAKUNGWE en commune KABEZI de la province Bujumbura ont été arrêtés par les agents du service national de renseignement accusés de recruter pour une rébellion dans la province Bujumbura. Ils sont détenus dans les cachots de la commune KABEZI.
6. En date du 02 septembre 2020, CIZA Pierre commerçant dans la ville de Bujumbura, résidant dans la localité de KIROMBWE zone MUYIRA en commune KANYOSHA, de la province de Bujumbura, a été arrêté par les agents de la police dirigés par Désiré UWAMAHORO chef du GMIR2 (groupement mobile d'intervention rapide). Il a été accusé d'être le point focal de la rébellion dans cette localité. Il est détenu au bureau du service national de renseignement de Bujumbura selon ses proches.
7. En date du 04 septembre 2020, deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) vivant dans la localité de BUHONGA en zone RUYAGA de la commune KANYOSHA en province de Bujumbura, connus sous les noms de Cyriaque BAYAGA et Ernest BUZIRI ont été arrêtés par les agents de la police dirigés par un agent du service national des renseignements du nom de RIVUZIMWAMI Lubin et conduit dans les

bureaux du service national de renseignement. Ils sont accusés de recruter pour la rébellion dans les montagnes de MUKIKE.

8. En date du 04 septembre 2020, deux (2) commerçants de petit bétail connus sous les noms de CIZA Salathiel et BIHUMUGANI Gervais, résidant dans la localité de RUKUBA zone KIYENZI en commune KANYOSHA de la province de Bujumbura ont été arrêtés par les agents de la police de protection des institutions dénommée API en sigle, accusés de collecter des contributions pour la rébellion et sont détenus dans les cachots de la commune ISARE chef-lieu de la province de Bujumbura.
9. En date du 05 septembre 2020, SANZERUGEZE Alphonse, vivant dans la localité de KIROMBWE zone MUYIRA dans la commune de KANYOSHA province de Bujumbura, propriétaire d'un bistrot sur cette colline, a été arrêté par deux hommes armés l'un en tenue civile et l'autre en tenue policière. Il a été embarqué à bord d'un véhicule de type probox aux vitres teintées et sans plaque d'immatriculation vers une destination inconnue . Il a été accusé de tenir des réunions nocturnes visant le recrutement des jeunes pour la rébellion ce que réfutent ses proches qui parlent d'arrestation sur base de soupçons et demandent d'être informés du lieu de détention de la victime afin qu'ils puissent lui rendre visite.
10. En date du 06 septembre 2020, un militant du Congrès National pour la Liberté (CNL) connu sous le nom d'Alexis BIGIRIMANA a été arrêté sur la colline MUBARAZI, zone BUGARAMA, en commune et province MURAMVYA par le chef du service national des renseignements dans cette province le nommé HAVYARIMANA Félix. Le motif de son arrestation ne lui a pas été communiqué d'après les sources sur les lieux. Il a été conduit au cachot du commissariat provincial de MURAMVYA.
11. En 06 septembre 2020, Albert NDEKATUBANE résidant sur la colline de GAKARANKA, en zone de KIVUMU dans la commune de MUGAMBA, en province de Bururi a été arrêté par la police à son domicile. Le mobile de son arrestation ne lui a pas précisé. Le lieu de sa détention reste inconnu des siens qui s'inquiètent pour sa vie.

12. En date du 07 septembre 2020, trois (3) démobilisés du FNL, aujourd'hui militants du parti CNL dirigé par Agathon RWASA, dont BIZIMUNGU Amedée et SINAMUGAYE Mertus, résidant dans la localité de BIGOMA en zone MUYIRA de la commune KANYOSHA en province de Bujumbura, ont été arrêtés par les agents de la police du groupement mobile d'intervention rapide 2 dirigé par Désiré UWAMAHORO. Ils sont accusés d'entraîner militairement les jeunes de MUYIRA qui s'apprêteraient à rejoindre le maquis. Ils ont été conduits dans les bureaux du service national de renseignement où ils sont détenus depuis.
13. En date du 08 septembre 2020, Sylvestre MUHIZA un catéchiste militant du CNL, résidant dans la localité de MISENYI en zone et commune NYABIRABA de la Province Bujumbura a été arrêté chez lui par des imbonerakure. Il est accusé d'être un mobilisateur pour la rébellion et est incarcéré au cachot du commissariat municipal à Bujumbura.
14. En date du 08 septembre 2020, Aster BIGOYONGA, un militaire à la retraite, résidant dans la localité de GASUGA zone et commune GITOBE dans la province KIRUNDO a été arrêté chez lui par des imbonerakure dirigé par un certain KABWA, l'accusant d'être un point focal de la rébellion du RED-TABARA sur cette colline. Il est incarcéré au cachot de la commune GITOBE de la même province.
15. En date du 08 septembre 2020, SIBOMANA Barthélémy un démobilisé du FNL, aujourd'hui militant du parti CNL, vivant dans la localité de MIRWA zone BAZIRO en commune GITOBE de la province de KIRUNDO a été arrêté, torturé par les policiers au moment de son arrestation, accusé de préparer des attaques à la grenade contre les ménages des militants du parti au pouvoir le CNDD- FDD. Il est détenu au cachot de la commune GITOBE.
16. En date du 09 septembre 2020, Jean Bosco NDAYIRAGIJE, responsable du CNL sur la colline TENGA dans la zone RUBIRIZI, commune MUTIMBUZI, province Bujumbura a été arrêté par deux Imbonerakure connus sous les pseudonymes de Mango et Mandela. La victime a été accusé de collaborer

avec les groupes armés. Il a été par la suite conduit au chef-lieu de la zone RUBIRIZI où il est détenu.

17. En date 11 septembre 2020, trois (3) démobilisés de l'ancien mouvement rebelle FNL, aujourd'hui militant du parti CNL connus sous les noms de CIZA Anatole, Jérôme SINDAYIHEBURA et Justin MASUMBUKO, résidant dans la localité de BUZIGE zone RUYAGA en commune KANYOSHA de la province Bujumbura ont été arrêtés par des agents du service national de renseignement accompagnés par des imbonerakure de cette localité dirigés par un certain Stanislas surnommé combat. Ils ont été accusés de recruter pour la rébellion du RED -TABARA. Ils sont détenus au cachot du service national de renseignement à Bujumbura.
18. En date du 12 septembre 2020, deux (2) colonels à la retraite, tous ex-fab (forces armées burundaises) dont Prime NIYONGABO qui était cadre dans la société de téléphonie mobile dénommé Econet-Leo, résidant au quartier GASEKEBUYE de la zone MUSAGA commune MUHA de la mairie de Bujumbura, et Pontien BARITONDA résidant au quartier et zone KININDO de la même commune de MUHA en mairie de Bujumbura ont été arrêtés par les agents du service national des renseignements dirigés par un certain Joseph Mathias NIYONZIMA surnommé KAZUNGU tristement célèbre pour ses actes de tortures et d'enlèvement des opposants ou supposés au parti au pouvoir et embarqués à bord du véhicule dudit service. Le mobile de leur arrestation n'a pas été communiqué. Après une semaine de détention au cachot du service national des renseignements, ils ont été transférés l'un à la prison de MURAMVYA et l'autre dans celle de BUBANZA.
19. En date du 12 septembre 2020, trois (3) personnes dont Désiré GIKOBERA, militant du parti CNL résidant à la colline SHOMBO de la commune et Province MURAMVYA, Zénon NICAYENZI, un retraité de l'ancienne armée burundaise (ex-FAB) et une troisième personne dont l'identité n'a pas été connue ont été arrêtés à leur domicile par Felix HAVYARIMANA chef du service de renseignement à MURAMVYA. Le mobile ainsi que le lieu de leur détention n'ont pas été communiqué à leurs proches.

20. En date du 12 septembre 2020, Félix NDUWIMANA, président du parti CNL en commune de RUTOVU de la province de BURURI et Romuald HANKANIMANA, président de ce même parti en commune de MUGAMBA de la même province ont été arrêtés en commune de MATANA par des Imbonerakure dirigés par un surnommé KAYA. Le mobile de leur arrestation reste inconnu. Le parti CNL dénonce des actes d'intimidation de la part des imbonerakure sur ses militants et demande que ses deux militants soient libérés et sans conditions.
21. En date du 12 septembre 2020, Fabiola NDMURWABO militante du parti CNL, résidente de la localité de BIGOMA, zone MUYIRA en commune KANYOSHA de la province de Bujumbura, a été arrêtée par les policiers accompagnés par des imbonerakure dirigés par Juvénal KINGA. Elle a été accusée de collecter des cotisations destinées à la rébellion. Elle est emprisonnée au cachot de la zone RUYAGA.
22. En date du 13 septembre 2020, Ferdinand NDUWAYO, président du parti CNL sur la colline de BUKEYE, en commune de NYANZA-LAC, province MAKAMBA a été arrêté par des Imbonerakure et remis au commissaire communal de la police avant d'être confié au responsable local des renseignements. Le mobile de son arrestation ne lui a pas été communiqué selon ses proches qui disent être inquiets pour sa sécurité.
23. En date du 13 septembre 2020, deux (2) personnes dont NINTERETSE un agent de la police en congé et son père du nom de Sylvère SIMBAVIMBERE ont été arrêtés par des agents de la Police, sur la colline GISAGAZUBA zone MARAMVYA de la commune BURAMBI, province RUMONGE. Un des fils de SIMBAVIMBERE est parmi les victimes de l'attaque des hommes armés menée sur cette colline le 06 septembre 2020 et la police soupçonnait que ce dernier était parmi ceux qui ont mené l'attaque. Les proches de ces gens incarcérés parlent de violations de leur droit du moment que même si son fils avait participé dans ces attaques, ils ne devraient pas être punis à sa place.

24. En date du 13 septembre 2020, trois (3) militants du parti CNL connus sous les noms d'Augustin NYABENDA, Evariste NTIYAKIRA et Zénon SUKUNOBA, résidant dans la localité de KIRI zone KIYONZA en commune BUGABIRA de la province de KIRUNDO ont été arrêtés par les agents de la police et les imbonerakure. Ils ont été accusés de recruter les jeunes tutsis au profil de la rébellion du mouvement Red Tabara. Ils sont détenus dans la province Ngozi au cachot du service national de renseignement.
25. En date du 13 septembre 2020, un ancien militaire ex fab retraité du nom de Donatien KAZOHERA résidant dans la localité de TONGA dans la zone et commune GITOBE de la province KIRUNDO, a été arrêté chez lui par les agents du service national de renseignement accompagnés par des imbonerakure dirigé par un certain teso. Il est accusé d'être le recruteur en chef du RED- TABARA dans cette localité ce que nie sa famille qui parle d'arrestation sur base de simple soupçons et demande que le leur sa libéré.
26. En date 14 septembre 2020, trois (3) responsables du parti CNL dont Japhet NTAHOMVUKIYE président de ce parti dans la commune de Vyanda, Thaddée NSHIMIRIMANA, responsable du CNL de la commune de Bururi de la province Bururi ont été arrêtés le premier à son poste de service à Gatsiru et le second à Bamba, alors que HURUMBIRIMANA Emmanuel, président du parti en commune SONGA, de la même province, a été arrêté à KIRYAMA. Les mobiles de leurs arrestations e sont pas encore connus.
27. En date du 14 septembre 2020, deux (2) militants du parti CNL, connus sous les noms de Oscar MATEO et Gervais RIVUZIMWAMI résidant dans la localité de BIGOMBO zone Shore en commune GITOBE en province KIRUNDO ont été arrêtés à leurs domiciles par les policiers et les imbonerakure dirigé par Mélchiade SINGINDA surnommé MWARABU. Ils sont accusés de recruter pour la rébellion et sont incarcérés au cachot de la commune BUGABIRA.
28. En date du 14 septembre 2020, un enseignant à l'école fondamentale de BIHINGA, en zone de RUTEME, dans la commune de BUGARAMA, province RUMONGE du nom de Jean Marie BIZIMUNGU a été arrêté par la police à

son domicile situé sur la colline BAMBO. Il a été remis au chef local du service national de renseignement et serait détenu à la résidence de ce dernier.

29. En date du 14 septembre 2020, six (6) militants du CNL dont Timothée NIYONDAVYI, Eustache NZAMBIMANA, Ephrem NDUWAYEZU, Célestin NZITONDA, Éric NDAYIRUKUYE et Elie NTACONDI résidant dans la localité de BUHINA zone KIYENZI en commune KANYOSHA ont été arrêtés par les agents de police et embarqués à bord du véhicule de la police en direction du commissariat municipal où ils sont détenus, accusés d'appartenir au mouvement rebelle RED-TABARA.

30. En date du 15 septembre 2020, deux (2) militants du parti CNL connus sous les noms de Cyprien KAGABO et Mechack BUTOYI résidant sur la colline de RARO en zone et commune de NYABIRABA province Bujumbura ont été arrêtés par les agents du Service national de renseignement et de la police. Leurs proches s'inquiètent du moment que le mobile de leurs arrestations n'a pas été communiqué.

31. En date du 15 septembre 2020, Daniel AYUMWE, militant du parti CNL (Conseil National pour la Liberté) et membre du conseil communal de GATARA a été arrêté à son domicile situé à RWESERO par les agents de la police dans la commune et province de KAYANZA après une perquisition de sa résidence au cours de laquelle aucun objet interdit n'a été trouvé. Ses proches ignorent le mobile de son arrestation.

32. En date du 16 septembre 2020, quatre (4) militants du CNL connus sous les noms de Fabrice BITWI, Dieudonné MUNEZERO, Charles KAZATSA et Lucien KUBWAYO vivant dans la localité de KIGINA zone et commune NYABIRABA dans la province Bujumbura ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des imbonerakure dirigés par NZINAHORA Sylvere dit KABEZI. Ils sont accusés de collaborer avec les groupes armés.

33. En date du 18 septembre 2020, SINIKWEGERA Jean Michel alias GITI un démobilisé du FNL (forces nationales de libération) aujourd'hui militant du

parti CNL, vivant dans la localité de GOMVYI ,zone et commune MUTAMBU en province Bujumbura a été arrêté par les agents du service national de renseignement dirigé par Philippe BIGINGO alias KAMECA. Ce militant du CNL a été accusé d'être un instructeur en chef des combattants du mouvement rebelle dénommé RED- TABARA dans la forêt de KIBUGA. Il a été amené au cachot de la commune KABEZI.

34.En date du 19 septembre 2020, KIBINAKANWA Guillaume militant du parti CNL, catéchiste de l'église des amis, résidant dans la localité de NYARUKERE en commune ISARE de la province Bujumbura a été arrêté à son domicile par les policiers dirigés par un certain Dominique dit kiwi et un des imbonerakure nommé Gustave BIRIHANYUMA. Il a été accusé de collecter des cotisations pour la rébellion. Il est incarcéré dans les cachots de la commune ISARE.

35.En date du 20 septembre 2020, Louis MURERWA, militaire à la retraite converti au parti CNL, résidant dans la localité de GASUGA zone et commune GITOBE en province KIRUNDO a été arrêté par les agents de la police du poste GITOBE. Il est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'état. Il est détenu au chef-lieu de la province KIRUNDO dans un cachot tenu secret.

36.En date du 20 septembre 2020, BACAMURWAKO Salvator, le responsable du parti CNL (Conseil National pour la Liberté) sur la colline RUKOMA a été arrêté par les militaires du poste de commandement situé sur la colline RUKOMA, commune MATONGO, de la province KAYANZA. Son lieu de détention reste inconnu.

37.En date du 20 septembre 2020, un homme connu sous le prénom d'Egide, militant du parti CNL, résidant dans la commune de MBUYE, en province de MURAMVYA, a été arrêté par le commissaire communal de la police à MBUYE. Après son arrestation, les agents du Service National de Renseignement(SNR) sont venus l'embarquer vers une destination qui n'a pas été communiquée à ses proches. Il a été accusé d'avoir logé les rebelles qui ont été signalés dans cette localité ce que contestent ses proches qui

parlent plutôt d'une arrestation sur base de soupçons et sans preuves et pensent que la victime serait arrêtée pour des mobiles politiques liés à son appartenance au parti d'opposition.

38. En date du 21 septembre 2020, quatre (4) pêcheurs également opérant au port de pêche de KABEZI, dont Raymond KIRABANZE originaire de la localité de GITENGA dans la même commune, SHIRAHO Anicet originaire de MWEZA, Jérôme HARAHAKEZA originaire de MASAMA et Oscar NTIHARIRIZWA originaire de MWAZA en commune KABEZI ont été arrêtés par les agents de la police et les militaires de la brigade inter-lacustre dit marine, base militaire dans cette commune de la province de Bujumbura. Ils sont accusés d'amener des rebelles en provenance de la République démocratique du Congo. Ils sont détenus dans un cachot tenu secret selon leurs familles.

39. En date du 21 septembre 2020, deux (2) hommes connus sous les noms de RUFYIRI et de Joseph, résidant dans la zone de MARAMVYA, de la commune BURAMBI en province de RUMONGE, ont été arrêtés par les agents de la police. Ils sont accusés d'appartenir à des groupes rebelles, des accusations que leurs familles rejettent en demandant plutôt qu'ils soient libérés car ces accusations ne sont pas fondées.

40. En date du 21 septembre 2020, deux (2) militants du parti CNL (Conseil National pour la Liberté) connus sous les noms de Dismas HARERIMANA et Frédéric NGENDAKUMANA ont été arrêtés par les agents de la police du commissariat communal de GISHUBI en province de Gitega. Le mobile de cette double arrestation reste inconnu. Ils ont été conduits et incarcérés au cachot du commissariat provincial de Gitega.

41. En date du 22 septembre 2020, six (6) personnes dont MAKEBUKO Salvator, un démobilisé des ex-FAB (Forces armées burundaises), YAMUREMYE Juvénal, NIYONIZIGIYE Jean Marie, NTEZUKOBAGIRA mais aussi deux autres dont les identités ne sont pas encore connues résidant sur la colline de ZINGI-NYARUYAGA de la zone de RUTEME, en commune de BUGARAMA, province de RUMONGE, ont été arrêtés par les agents de la police et du

service national de renseignement après une fouille perquisition opérée à leurs domiciles respectives . Au cours de cette fouille aucun objet non autorisé n'a été trouvé. Ils ont été accusés de collaborer avec les rebelles. Le lieu de leur détention reste inconnu.

42.En date du 24 septembre 2020, quatre (4) personnes dont un responsable du parti CNL connu sous le nom de Jumaine KAYUMBU ont été arrêtés par les agents de la police dans un bistrot situé au quartier BIRIMBA de la commune et province de RUMONGE. Ils ont été accusés de tenir une réunion illégale. Ils sont tous détenues au cachot de la police à RUMONGE.

43.En date du 26 septembre 2020, un militaire ex-FAB (Forces armées burundaises) à la retraite, connu sous le nom de Charles NDIKUMANA a été arrêté par les agents de la police après une fouille perquisition menée par ces derniers au quartier KIGWATI du chef-lieu de la province de MAKAMBA. Aucun objet non autorisé n'a été trouvé à son domicile ce qui laisse penser sur le mobile qui a conduit à son arrestation.

44.En date du 26 septembre 2020, deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) dont NDAYISHIMIYE Nestor alias MASHASHI ainsi que son frère, résidant sur la colline et zone de RUBIRIZI en commune de MUTIMBUZI de la province de Bujumbura ont été arrêtés au cours de la nuit à leur domicile par des Imbonerakure accompagnés par des policiers après une fouille perquisition menée à leur domicile et à celui de leur père situé sur la colline de TENGA. Ils ont été conduits au cachot de la même zone de RUBIRIZI. Ils sont accusés de détention illégale d'un fusil alors qu'aucun arme n'a été trouvé chez eux pendant cette fouille. La famille des victimes ainsi que leurs voisins demandent que ces 2 personnes soient libérées et sans conditions car cette accusation est un pire montage visant à les arrêter.

45. En date du 26 septembre 2020, quatre (4) personnes dont une mère du nom de médiatrice NIYONKURU enseignante, originaire de la commune de BUGARAMA de la province de RUMONGE et ses trois enfants tous mineurs, ont été arrêtés et placés en détention au cachot de la commune GITERANYI de la province de MUYINGA pour tentative d'évasion selon leurs bourreaux. Des sources locales indiquent que la maman et ses enfants voulaient rejoindre le père de famille réfugié en UGANDA.

- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

A part les assassinats et les arrestations arbitraires, d'autres violations des droits de l'homme ont aussi été documentées au cours de ce mois de septembre 2020. En effet, les IMBONERAKURE, jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, qualifiés de milices par les Nations Unies, continuent à faire la pluie et le beau temps à travers tout le pays où ils s'arrogent le droit de malmenier la population surtout celle appartenant aux partis politiques de l'opposition en se livrant aux actes de torture sans qu'ils ne soient inquiétés. Ils sont soutenus dans ces sales besognes par l'administration de la base au sommet.

Ainsi **neuf (9) cas** d'atteintes à l'intégrité physique ont été recensés durant ce mois de septembre 2020.

- **COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES**

1. En date du 10 septembre 2020, quatre (4) personnes dont Innocent NININHAZWE, Patrick NIYONKURU, Adelin et NDUWIMANA, ont été grièvement blessés dans une attaque à la grenade lancée par un individu qui n'a pas été identifié connu dans un ménage situé à la 2ème avenue n° 63 du quartier BUYENZI, dans la localité appelée KIGARAMANGO, zone BUYENZI de la commune MUKAZA en mairie de Bujumbura. Toutes les personnes blessées ont été conduites dans les différents hôpitaux de Bujumbura pour être soignées.

2. En date du 12 septembre 2020, trois (3) orpailleurs, ont été blessés dans une explosion d'une grenade dans une mine d'or située sur la sous-colline MATABA de la colline NYARUSEBEYI, zone BUTAHANA, commune MABAYI en province CIBITOKÉ. Les victimes ont été évacués vers l'hôpital pour des soins. Les circonstances dans lesquelles cette grenade a été amené dans cet endroit restent inconnues.
3. En date du 14 septembre 2020, un pêcheur exerçant sur le Lac RWERU connu sous le nom de RUBOMBOZA, a été grièvement blessé suite à l'explosion d'une grenade lancé contre lui par des inconnus. Les faits se sont déroulés sur la colline NYAGISOZI, commune Busoni, province de KIRUNDO. La police dit avoir commencé des enquêtes afin de démasquer les présumés lanceurs de cet engin.
4. En date du 17 septembre 2020, un certain Charles KABONESHU et son épouse Aline NDAYIKENGURUKIYE résidant sur la colline de RUMONYI commune BURAMBI, province RUMONGE ont été blessés à coup de machettes par des Imbonerakure affiliés au Parti CNDD-FDD dirigés par un certain NKURIKIYE, l'adjoint du responsable des Imbonerakure sur la colline RUMONYI et MBONANANKWA lorsque ces derniers se sont pris à la population de l'ethnie tutsi pour venger disaient-ils les imbonerakures tués lors d'une attaque des hommes armés sur cette colline. La population surtout de l'ethnie tutsi vit actuellement terrorisée et demande que ces actes contre elle cesse les auteurs de ces derniers soient sanctionnés.

- **AUTRES VIOLATIONS**

Les opposants privés du droit de circuler librement.

Les militants du parti CNL (conseil national pour la liberté) en province de KIRUNDO doivent disposer d'un document signé par les autorités administratives pour pouvoir quitter la province particulièrement ceux qui vivent dans les communes de BUSONI et BUGABIRA. Selon des sources locales la mesure a été prise pour les empêcher de rejoindre des groupes armés. Les responsables du parti CNL à KIRUNDO s'inscrivent en faux contre cette mesure

qui prive le droit à la liberté de circulation à une partie de la population et demandent que la, mesure soit levée et sans conditions.

- **CONCLUSION.**

Le mois de septembre 2020 couvert par le présent rapport reste caractérisé par de violations graves des droits de l'homme comme les périodes précédentes. Le phénomène récurrent des corps sans vie découverts dans divers endroits comme les rivières, les buissons puis enterrés hâtivement par des responsables administratifs met en exergue une complicité présumée des hautes autorités avec les criminels.

Dans un contexte où la Justice et les Institutions Nationales des Droits de l'Homme comme la CNIDH et l'Ombudsman semble être pris en otage par l'Exécutif, l'aboutissement des enquêtes menées par le Ministère public sur des d'atteintes au droit à la vie ou des disparitions forcées reste hypothétique en particulier lorsque les victimes sont des opposants politiques ou des défenseurs des droits de l'homme.

Avec les récentes attaques des groupes armés depuis août 2020, des actes d'intimidation, de harcèlement et d'atteinte à l'intégrité physique s'accroissent à l'endroit des partisans du parti CNL et de la minorité tutsi dans les régions qui ont connu ces attaques.

Les imbonerakure quadrillent le pays, font des rondes nocturnes et commettent de graves violations des droits de l'homme à l'endroit des personnes soupçonnées de collaboration avec la rébellion.

L'appareil judiciaire continue ainsi à couvrir ces crimes opérés en violation de la procédure qui régit la chaîne pénale au Burundi.

Au regard de cette situation, les autorités burundaises doivent prendre conscience de la gravité de la situation et mettre fin aux récurrentes violations des droits humains.

- **RECOMMANDATIONS.**

- **A l'endroit du gouvernement du Burundi de :**

- ✓ Mettre fin aux multiples violations des droits de l'homme conformément à ses engagements nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme.
- ✓ Garantir le procès équitable et respecter le droit international humanitaire au cours des affrontements avec les groupes armés.

- **Aux institutions nationales de droit de l'homme de :**

- ✓ Se ressaisir en usant de leur pouvoir que leur confère la loi pour promouvoir le respect des droits de l'homme au Burundi face aux nombreux cas récurrents de violations de droits de l'homme.

- **A l'endroit de la communauté internationale :**

- ✓ Suive de près l'évolution critique de dégradation des droits de l'homme en tenant compte des facteurs de risque pouvant aggraver la situation des droits de l'homme suite aux attaques des groupes armés.